L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

ABEILLE-ORLEANS.
VENDREDI, 20 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 123 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

DEMANDES.

10,000 PIASTRES avant 2 mois à la personne qui engagera 100 piastre dans une découverte. Ecrire, E. M., Poste Office, Thibodaux, La. 18 avril—3fMeVDim

GASOLINE 9c gal, huiles, stoves, lampes, etc., chez F. Pecout, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellisco, on coignure Ste-Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc, dans un procès, etc.

Aycock, Michel & Co. versus George W. Doll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9,950.—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur George W. Doll dans les procès intitulé George W. Doll vs Frederick Kuntz et als No 42 132 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
20 avril—20 23 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Souliers, Dry Goods, Cheval, Wagon et Harnais.

Le Gardner & Estes Co. vs. Moore, Levy & Co., procès No 41,585.

Blacker Gerstle & Co. vs. Moore, Levy & Co., procès No 41,598.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon magasin sur la rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—
4 caisses Soulliers.
2 caisses Dry Goods.
1 Cheval 1 Wagon et jeu de Harnais.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—18 23 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 42,304. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° **Un morceau de terre en triangle,** anciennement connu par le numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) de la ville de Carrollton maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Laet, Holly Grove et la New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est délimité sous le numéro six cent soixante-sept sur les Rolls des Assessments.

2° **Un morceau de terre en triangle,** situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hamilton, Laet et Vingtième, désigné sur les Rolls des Assessments par le No six cent soixante-six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc, dans un procès, etc.

Aycock, Michel & Co. versus George W. Doll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9,950.—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur George W. Doll dans le procès intitulé George W. Doll vs Frederick Kuntz et als No 42 132 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
20 avril—20 23 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif de Soulliers, Dry Goods, Cheval, Wagon et Harnais.

Le Gardner & Estes Co. vs. Moore, Levy & Co., procès No 41,585.

Blacker Gerstle & Co. vs. Moore, Levy & Co., procès No 41,598.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon magasin sur la rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—
4 caisses Soulliers.
2 caisses Dry Goods.
1 Cheval 1 Wagon et jeu de Harnais.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 19 26 mai 3 10 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. T. G. Gael.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,350—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification leurs réclamations, s'ils en ont, sur lesquelles le compte final présenté par Alfred Arroll Pray, administrateur de cette succession, se serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 av—20 21 29

Succession de Lydia Jones Nichols, veuve de Alfred Arnold Pray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,685—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification leurs réclamations, s'ils en ont, sur lesquelles le compte final présenté par Alfred Arroll Pray, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
12 avril—12 17 21

Succession de Joseph Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 42,340—Division B—Attendu que Laura Lacoste veuve de Joseph Morales a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Morales, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de John White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,322—Division D—Attendu que Thomas White a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
12 avril—12 17 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Geo. B. Prochaska.

IL sera vendu à l'encan, LUNDI, 30 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, No 41,138, en date du 15 mars 1894, la propriété personnelle ci-après décrite—

1 action du fonds capital du Southern Athletic Club
1 action de la American Rice Milling Co. Ltd.
1 action du Marshall Fishing & Boating Ass'n.
1 action du N. O. Board of Trade, Ltd.
Et autres réclamations, comptes à recevoir, billets et patentes conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
WM. P. CURTIS, Encanteur.
20 avril—20 29 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Live Oak Distillery Co. vs. C. Stephenson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,775.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 21 me jour d'avril 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un wagon à deux roues et un jeu de harnais saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
10 av—10 17 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession en blanc du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
13 avril—3t au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,619, Division B—Abbott & Diboll vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession faite en cette affaire par Abbott & Diboll et par R. W. Abbott et J. C. Diboll soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers Qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale et de R. W. Abbott et de J. C. Diboll soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Basière Rosen, un notaire public de cette ville, commençant le 1ème jour de mai 1894, à 11 h. A. M. Que Geo. C. Prêst, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de cette cour, que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens de dite Abbott et Diboll, et du dit R. W. Abbott et du dit J. C. Diboll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 avril—3t au 10mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42 267.—Division E.—Wm W. Charlton & Co., etc. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession en blanc des pétitionnaires William W. Charlton et Charles H. Marks, individuellement et comme membres de la maison commerciale de W. W. Charlton & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 7me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dits pétitionnaires, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dits pétitionnaires soient suspendues, et que Alf. H. Flemming Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 avril—3f au 7 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,384, Division D. — Chas. C. Heyl vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire public, au son Bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, le MARDI, 1er jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1894.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 avril—3f au 26 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer —UN— PARTAGE. —UNE— Grande Vente —DE— PROPRIETES —DE— VALEUR ET VACANTS —DANS LE—

Premier, Troisième, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Magasins en Briques,
Résidences en Briques,
Résidences en Bois,
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES,
SITES POUR BATIR
Propriétés Foncières DE CHOIX,

POUR OCCUPATION, PLACEMENT, SPECULATION,

COMPRENANT—

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 215 rue St-Charles,
Entre les rues Julie et St-Joseph, avec Terrains Spacieux, Remise, Ecurie, etc.

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp,
entre les rues Delord et Calliope.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages,
Nos 63, 65 et 67 rue Girod,
Entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

Un Cottage en Bois Confortable,
No 479 rue South Rampart,
entre les rues Enterpe et Terpsichore.

Le Cottage à Double Corps de Logis,
Nos 417 et 419 rue South Franklin.
Entre les rues Terpsichore et Melpomène.

Vingt Lots de Terre de Valeur,
Sur le North Eastern R. R.,
Un îlet de la rue Claiborne.

Un Nouveau Cottage Double Recouvert en Ardoises,
Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième,
Entre les rues Colisée et Chestnut.

La Charmante Résidence de Famille,
—Au coin de—
L'Avenue St-Charles et de la rue Bordeaux.
Terrains Ravissants 150x186 pieds.

Deux Terrains de Choix pour Bâtir,
A l'arrière de la Résidence ci-dessus,
Chacun 60x150 pieds, faisant face à la rue Bordeaux.

Cet Ilet de Terre de Valeur,
—Borné par—
Les rues Lowerline, Clinton, Troisième et Berthe, près du Nouveau Chemin de Fer "Judah Hart" et de l'avenue St-Charles.

Trois Lots Splendides pour Fâtir,
Rue Colapissa,
Chacun 61x122 pieds.

Toutes des Propriétés de Valeur et Désirables,

VENDUES POUR EFFECTUER —UN— PARTAGE,

Aux derniers et plus haut enchérisseurs, sans réserve,
—Dans l'Affaire de—
VVE THOMAS O'RORKE
—VS—
S. S. RUSHA ET AL.

Dossier No 41,231—Cour Civile de District—Division A.

—LE—
Mercredi, 2 Mai 1894

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

chant au lot No 13, et 170 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur sur l'autre côté le plus rapproché de la rue St-Joseph, sur une ligne diagonale, et avec le lot 18, est désigné par la lettre D; étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels du Female Orphan Society, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex-notaire, le 3 avril 1856.

Deuxièmement—**Un certain lot ou certain morceau de terre** contigu au précédent dans le tout et la ligne de côté supérieure, décrit comme suit :

Commençant à un point où la ligne de division du lot No 1 et lot A intersecte la ligne de côté du lot No 14 le plus rapproché de la rue St-Joseph, puis du dit point sur une ligne courant vers la rue Carondelet et parallèle à la rue St-Joseph, une distance de 44 pieds 2 pouces jusqu'à ce que la dite ligne frappe la ligne de côté du lot B, le plus rapproché de la rue Carondelet, puis sur la dite ligne vers la rue Julie, une distance de 11 pieds 8 pouces et 6 lignes, puis à angles droits courant vers la rue St-Charles, une distance de 11 pieds 1 pouce et 5 lignes, puis 35 pieds 1 pouce et 5 lignes sur une ligne directe au point de départ et désigné par la lettre C, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Thomas Hale, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 18 mars 1856.

Troisièmement—**Une certaine portion ou fraction de terre** contiguë au lot ci-dessus, laquelle mesure 26 pieds sur la ligne la divisant de la propriété de Frazier Titus, qui doit faire à la rue St-Joseph, puis 10 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et sur une ligne irrégulière comme suit: 23 pieds 5 pouces sur une portion de cela et 17 pieds 11 pouces sur le reste de la portion C adjacent au lot E et désignée par la lettre E, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Walter H. Peters, ex-notaire le 16 avril 1857.

Quatrièmement—**Une certaine portion ou fraction de terre** contiguë à celle ci-dessus, et mesure 26 pieds, 3 pouces sur la ligne la divisant de la propriété de Frazier Titus, qui doit faire à la rue St-Joseph, puis 10 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et divisant du lot A même profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet 26 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté touchant au lot C et la plus rapprochée de la rue Julie, et est désignée par la lettre F, étant la même propriété achetée par les propriétaires actuels de Frazier Titus, d'après un acte pardevant Walker H. Peters, ex notaire, le 16 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques à trois étages dans le fond et une remise et écurie en briques à deux étages, toutes conservées en ardoises** et connue comme le No 215 rue St-Charles et à un corridor spacieux à chaque étage avec des salons dorés avec arches et admirablement décorés, salle à manger, salle d'attente, cuisine et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelque 15 chambres ou plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., sur étages supérieurs, avec de magnifiques cheminées en marbre dans les principales chambres, et de belles installations de gaz partout, des alcoves dans les murs, etc., etc.

La Remise et l'**Ecurie** ont des emménagements assez amples pour nombre de voitures et d'animaux, avec des chambres au-dessus, des chambres pour le bois, le charbon et les harnais. Il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande provision de bois de tout ce bois était et l'outes jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer nominal de $100 par mois.

La **Pelouse de côté** est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans cette voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence professionnelle.

Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp.

2° **Cette résidence en briques à trois étages avec ardoises, tout à bien** Stylée, du No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, avec la rue St Charles à l'arrière, étant dans l'îlet No 183, Premier District, et a une entrée pour le buggy et une pour le second étage et quelque 13 chambres ou plus en tout, chambres tapissées et décorées, lieux d'aisance, etc., etc., et toutes les commodités partout, et louée jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

Le lot de terre mesure 21 pieds, 4 ou 5 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, et jouisse de Henry Lathrop d'après un acte pardevant W. L. Poole, ex notaire le 16 juillet 1887.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages
Nos 63, 65 et 67 rue Girod.

3° **Trois certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 60 borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce, lesquels sont désignés et mesurent comme suit:

Premièrement—**Le lot No 26** mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles, égale à celle du lot No 197 A, borné par les rues Colapissa, Troisième, Dublin et Madison, Septième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4 et 5, lesquels se touchent et mesurent, chacun, 61 pieds de façade rue Colapissa, sur une profondeur de 122 pieds.

Le quatrième de la propriété ci-dessus décrite au paragraphe 1 à 11 est en mesure américaine, et le tout plus ou moins, d'après un plan de M.M. S. G. De Pelas & Cie, architecte et voyer, le tout daté d'avril 1894 et qui peut être vu sur les lieux de la vente; et les diverses propriétés peuvent être vues en se munissant d'une carte des encanteurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en 3 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant lien de vendeur et hypothèque, assurance et honoraires de notaire; les paiements à crédit seront divisés, s'il en est besoin, en coupons pour convenir aux parties intéressées; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1894, et fournissant un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Les actes de ventes, pardevant Ernest Cosmagère, notaire, No 1,152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.

1er avril—1 8 15 22 29 & date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage en Bois, No 440 Rue St-Pierre.

Entre les Rues Rocheblave et Tonti.

Succession de Lucy Ann et Augustus Walters on Waters.

Cour Civile de District—No 39,766.

A l'Encan pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs, Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Common, vente d'un joli cottage en bois de Dan Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 mars 1894, dans le No 39,766, pour le compte de la succession de Lucy Ann et Augustus Walters on Waters, tous deux décédés, à l'encherre publique, sera vendu—

Un cottage en bois, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Rocheblave, Tonti et la Promenade Carondelet, désigné par le No 3, lequel mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds, et 28 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan exposé sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en un **cottage en bois portant le No 440 rue St-Pierre** et ayant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Conditions.—Comptant en passant les titres, 10 0/0 comptant de dépôt sur les lieux, ainsi que le paiement des taxes de 1894 par l'acquéreur en entre.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 au 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX TERRAINS DE CHOIX,

Rues Jeannette, Dublin et Sixième,
—EN FACE DES—
Hangars du Dépôt des Chars Electriques,
—PRECIEUX—
POUR OCCUPATION ET SPECULATION.

Succession de William Brand, décédé.

Vente par ordre de la Cour Civile de District.

A Crédit de Longue Echéance.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Common, vente d'un joli cottage en bois de Dan Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 mars 1894, et signés par le No 41,233, dans l'affaire de la succession de William Brand, décédé, le tout entre lignes parallèles, le lot No 10; il mesure 32 pieds de façade rue Franklin, sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes, mesure américaine.

Le Cottage élevé
No 479 rue Sud Remparts.

5° **Le joli cottage en bois couvert en ardoises**, No 479 rue des Remparts, entre Enterpe et Terpsichore, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19 et 23, lesquels mesurent comme suit, savoir:

Les terrains Nos 13 et 14 se touchent et mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds.

Les terrains Nos 12 et 23 se touchent et mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds.

Le terrain No 18 mesure 28 pieds de façade rue Dublin, sur une profondeur de 150 pieds.

Le terrain No 19 mesure 28 pieds 6 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 150 pieds.

Le tout pris en lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan qui peut se voir sur les lieux de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le solde à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêts de 8 0/0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, le acquéreurs assumant en outre les taxes de l'année courante 1894, et fournissant un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 mars—avril 1 8 15 22 au 25

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houlton.

No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, R. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 avril 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division décrite, à savoir:

Un magnifique Plantation Sucrière Bon Rêve et ses dépendances.

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, et plus exactement connu sous le nom de la Plantation Mulberry Grove, et ayant plus ou moins vingt-trois arpents de face au fleuve Mississippi, borné en haut par la Plantation Hollywood, en bas par la Plantation Chatsworth et derrière par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Daigre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près cette étendue et mesurant environ quarante arpents de profondeur, tels que ces propriétés se comportent et se poursuivent et se comportent et se poursuivent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent et sont de droit et de fait, et ainsi qu'elles ont été possédées et exploitées par le vendeur et ses prédécesseurs, et telles que lesdites propriétés se comportent et se poursuivent, sans aucune exception ni réserve, et telles que le vendeur les a acquises de Mme Elizabeth McGinty, suivant acte reçu par le notaire soussigné le 11 juillet 1887, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Joseph**, sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage, une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 374 rue St-Charles.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, plus les dépendances, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Clara, Euphrosine, Magnolia et Willow**, et désigné par le lot No 13 d'après un plan fait par E. H. Pilie daté du 31 mars 1893, et déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du chef de son épouse, suivant acte passé le 2 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 301, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie couverte à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, ainsi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'îlet borné par les rues **Ste-Marie, Pryrose et Chifera**, la dite portion de terre fait partie du lot No 20 du dit îlet et est désignée par la lettre A, d'après un plan fait par E. H. Pilie, le 31 mars 1887 fait par J. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 1 pouce de façade de la rue **Ste-Marie**, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur de la ligne séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désignée sur le dit plan par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie en vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant ayant deux chambres, galerie, galerie couverte à chaque étage, deux citernes lieux d'aisance, etc., connue par les numéraux municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie**.

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Tonsie, Dufossat, Sainte-Claire et Prytania**; la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue **Tonsie**, et mesure, en pied mesure 17 pieds de face à la dite rue **Ste-Claire**, sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Clara, Euphrosine, Magnolia et Willow**, et désignée par le lot No 12 d'après un plan fait par E. H. Pilie daté du 31 mars 1893, et déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du chef de son épouse, suivant acte passé le 2 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 301, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie couverte à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, ainsi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'îlet borné par les rues **Ste-Marie, Pryrose et Chifera**, la dite portion de terre fait partie du lot No 20 du dit îlet et est désignée par la lettre A, d'après un plan fait par E. H. Pilie, le 31 mars 1887 fait par J. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 1 pouce de façade de la rue **Ste-Marie**, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur de la ligne séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désignée sur le dit plan par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie en vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant ayant deux chambres, galerie, galerie couverte à chaque étage, deux citernes lieux d'aisance, etc., connue par les numéraux municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie**.

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Tonsie, Dufossat, Sainte-Claire et Prytania**; la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue **Tonsie**, et mesure, en pied mesure 17 pieds de face à la dite rue **Ste-Claire**, sur une profondeur de